

Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 72. Novembre 2008



Les Pays de la Loire, une région bien dotée en équipements sportifs

Les Pays de la Loire sont la troisième région française par le nombre d'équipements sportifs. Le taux d'équipement rapporté à la population est supérieur à la moyenne française pour beaucoup d'entre eux. La pratique sportive attirant de nombreux adeptes dans la région, le rapport équipements sur licenciés reste cependant modeste, surtout pour les sports collectifs. La région dispose de grandes installations permettant l'accueil de manifestations sportives et d'une offre particulièrement importante en salles multisports, salles de tennis de table, équipements équestres, terrains de boules. Les communes, principaux propriétaires, s'équipent en fonction des besoins et de leurs moyens. Les équipements coûteux et rares se trouvent dans les agglomérations et les territoires les plus densément peuplés. La densité d'équipements dans les zones plus rurales reste élevée, mais avec une majorité de petits équipements ou des équipements de plein air.

LES PAYS DE LA LOIRE offrent un volume et une palette d'équipements sportifs conséquente. Avec près de 17 000 équipements recensés, hors espaces et sites de sports de nature, la région se situe en effet en troisième position en nombre d'équipements derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes. La densité d'équipements par habitant est supérieure à la moyenne nationale : 491 équipements pour 100 000 habitants, contre 444 pour la France de province. Sur ce critère, la région ne se situe cependant qu'en neuvième position, derrière des régions moins peuplées et à la croissance démographique récente moindre (Picardie, Lorraine ou Poitou-Charentes en particulier), mais aussi légèrement en retrait de la Bretagne, dont elle partage certaines caractéristiques en termes d'équipements sportifs. La densité d'équipements en Pays de la Loire est voisine de celle de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Elle est nettement supérieure à celle des quatre régions les plus peuplées : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais. Par rapport à ces quatre régions, les Pays de la Loire bénéficient en effet d'un environnement et de surfaces disponibles plus favorables à l'implantation d'équipements sportifs.

Une densité d'équipements plus élevée en Mayenne et Maine-et-Loire

Dans la région, la densité d'équipements est la plus élevée en Mayenne et Maine-et-Loire, avec plus de 600 équipements pour 100 000 habitants. Le Maine-et-Loire est particulièrement bien pourvu en installations intérieures. Au contraire, cette densité ne dépasse pas 400 équipements dans les départements littoraux de Loire-Atlantique et de Vendée. Les écarts départementaux sont néanmoins moindres lorsque l'on compare les surfaces intérieures mises à disposition.

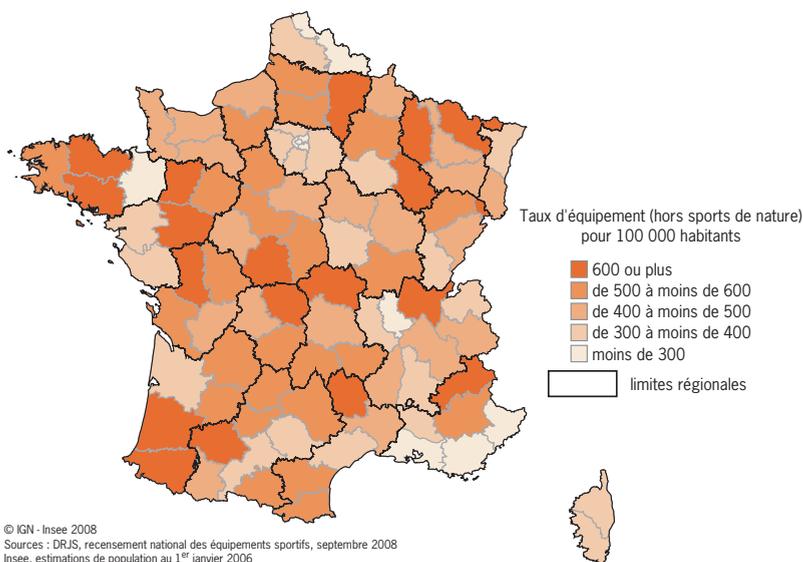
Sur le plan national comme régional, ces disparités s'expliquent en partie par la diversité des équipements dont les caractéristiques ne sont pas les mêmes selon les zones géographiques. On trouve, en milieu urbain ou à proximité des grandes agglomérations, des équipements rares et coûteux, utilisés de façon intense. Les zones rurales abritent, pour leur part, davantage de petits équipements et d'équipements non couverts. Aussi, le taux d'équipement est-il inférieur dans les grandes agglomérations et les départements les plus peuplés. Le nombre de communes du département explique aussi



Les Pays de la Loire, une région bien dotée

en équipements sportifs

Nombre d'équipements pour 100 000 habitants



© IGN - Insee 2008
Sources : DRJS, recensement national des équipements sportifs, septembre 2008
Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2006

une partie des écarts sur le nombre mais plus encore sur la densité d'équipements : chaque commune a à cœur de disposer d'un minimum d'équipements. Ce nombre est ainsi plus élevé en Mayenne qu'en Loire-Atlantique, bien que la population y soit près de quatre fois moindre. Par ailleurs, par rapport à sa population totale, la région compte moins de communes que la moyenne nationale. Le nombre de clubs, l'environnement ou les conditions climatiques jouent aussi un rôle. Ainsi, la possibilité de pratiquer des activités en site naturel ou à l'extérieur incite-t-elle sans doute moins les communes des départements littoraux à construire des équipements. Les décisions d'investissement des communes sont également liées aux traditions locales et au dynamisme des clubs.

Le terrain de football, premier équipement sportif

Dans les Pays de la Loire, les équipements extérieurs représentent 70 % de l'ensemble des équipements. Parmi eux, les plus répandus sont les terrains de football, présents dans 95 % des communes. Avec 2 840 terrains, soit 83 terrains pour

100 000 habitants contre 63 en moyenne en France, les Pays de la Loire disposent d'un parc d'équipements important. Celui-ci contribue au bon niveau de pratique de ce sport dans la région, même s'il n'est pas excessif en regard du nombre des licenciés. Avec 470 licenciés pour 10 000 habitants, la région se situe en effet très au-dessus de la moyenne nationale de 355 licenciés pour 10 000 habitants. Au-delà de la renommée des grandes équipes régionales, les succès récents de l'équipe de Carquefou en Coupe de France de football n'apparaissent ainsi pas totalement comme le fruit du hasard.

Du tennis dans une commune sur deux

Si le court de tennis arrive en deuxième position des équipements en nombre avec 2 297 courts en 2008, la densité d'équipements par habitant en Pays de la Loire reste légèrement inférieure à la moyenne nationale. La situation est cependant plus favorable pour les seuls courts couverts, qui représentent 15 % de l'ensemble des courts dans la région : 10 courts couverts pour 100 000 habitants contre 9 en moyenne nationale.

La pratique du tennis s'inscrivant légèrement en retrait dans la région par comparaison avec les résultats nationaux, la situation est un peu plus avantageuse lorsque l'on rapporte le nombre de courts couverts au nombre de licenciés : 63 courts couverts pour 10 000 licenciés contre 53 au plan national. Les clubs régionaux disposent ainsi de conditions favorables au développement de la pratique du tennis. Un peu plus de la moitié des 1 502 communes de la région dispose d'un court de tennis, dont 80 % de celles de 1 500 à 2 000 habitants, mais seulement 15 % des 470 communes de moins de 500 habitants.

De nombreux bassins de natation publics

Environ 500 bassins de natation sportifs, ludiques ou mixtes sont répertoriés en Pays de la Loire, dont 157 bassins intérieurs publics. L'offre se situe au-dessus de la moyenne nationale, en particulier pour les bassins intérieurs pour lesquels la région se situe en troisième position en nombre et à la première place en rapportant au nombre d'habitants. La région rassemble 5 % des licenciés français.

Près de 60 % des communes de 5 000 à 10 000 habitants possèdent un bassin de natation. La plupart de ces bassins sont assez anciens : près de quatre sur dix ont été construits entre 1965 et 1974. La proportion de bassins récents est cependant plus importante dans la région que la moyenne nationale : 28 % ont été construits depuis 1995, contre 20 % au plan national.

Les salles de sports collectifs : une offre modeste par rapport au niveau de pratique

Les salles permettant la pratique des sports collectifs (basket, handball, volley), parmi lesquelles les salles multisports, sont des équipements pour lesquels l'investissement financier est conséquent. Comme pour les terrains de tennis, c'est à partir du seuil de 1 500 habitants que quatre communes sur cinq sont équipées d'au moins une salle. Trois salles sur dix ont été construites depuis 1995, contre deux salles sur dix au niveau national. Les 2 121 salles recensées contribuent au développement de ces activités sportives dans la région. Le taux d'équipement régional est le plus élevé des régions françaises : 62 pour 100 000 habitants contre 52 en moyenne au niveau national.

Toutefois, compte tenu du succès du basket dans la région -qui rassemble 13 % des licenciés nationaux- le nombre de salles mises à disposition des clubs apparaît modeste : 244 pour 10 000 licenciés, contre 350 en moyenne nationale.

Les équipements sportifs par département (hors sports de nature)

	Nombre d'équipements	dont : équipements intérieurs	Nombre d'équipements pour 100 000 habitants	dont : équipements intérieurs	Surface intérieure pour 100 000 habitants (en m ²)
Loire-Atlantique	4 900	1 605	402	132	63 731
Maine-et-Loire	4 763	1 463	628	193	75 517
Mayenne	1 919	470	641	157	70 787
Sarthe	3 136	871	565	157	68 213
Vendée	2 110	692	356	117	65 903
Pays de la Loire	16 828	5 101	491	149	68 061
France de province	220 765	63 263	444	127	53 719

Sources : DRJS, recensement des équipements sportifs septembre 2008 ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2006

Principaux équipements sportifs (hors sports de nature)

	Pays de la Loire		France	Part des Pays de la Loire (en %)
	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements pour 100 000 habitants	Nombre d'équipements pour 100 000 habitants	
Terrain de grands jeux	2 984	87	71	7,0
dont terrains de football	2 840	83	63	7,3
Court de tennis	2 297	67	68	5,5
dont terrains couverts	338	10	9	6
Salle de sports collectifs	2 121	62	52	6,7
dont multisports	1 340	39	27	8,3
Boulodrome	1 992	57	41	8,0
Plateau EPS	1 342	39	28	7,3
Terrain extérieur de petits jeux collectifs	1 044	30	26	6,3
Équipement équestre	782	23	17	7,5
Équipement d'athlétisme	535	15	13	6,3
Bassin de natation	512	15	10	8,7
dont bassins couverts	188	5	4	7,6
Équipement d'activités de forme et de santé	444	13	14	5,2
dont salles de musculation	249	7	8	5,0
Salle de combat	338	10	11	5,2
dont salles de dojo	194	6	6	5,1
Pas de tir et tir à l'arc	329	10	8	6,7
dont tir à l'arc	130	4	3	6,5
Salle de tennis de table	274	8	4	11,9
Salle de gymnastique sportive	190	6	4	7,2
Population	3 426 000		60 542 000	5,7
Nombre de communes	1 502		36 571	4,1

Sources : DRJS, recensement des équipements sportifs septembre 2008 ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2006
Champ : France métropole

Il en est de même des terrains extérieurs permettant la pratique de petits jeux collectifs : si la densité d'équipements par habitant y est relativement élevée, avec un peu plus de 1 000 terrains représentant 6,3 % du parc national, elle est modeste si on rapporte ce nombre d'équipements au nombre de licenciés susceptibles d'utiliser ces installations.

À côté de ces salles multisports, 274 salles spécialisées permettent la pratique du tennis de table et 338 sont dédiées aux arts martiaux. La densité d'équipements en salles de tennis de table est particulièrement favorable dans la région, tant au regard de sa population que du nombre d'utilisateurs : la densité par habitant est ainsi deux fois supérieure à la moyenne nationale.

Les habitants des Pays de la Loire n'ont pas l'image de joueurs de boules que l'on accorde volontiers aux habitants du sud de la France. La pratique des jeux de boules

est néanmoins répandue et les boulodromes bien implantés avec près de 2 000 terrains, ce qui traduit un taux d'équipement bien supérieur à la moyenne nationale. Outre les jeux classiques de boules et la pétanque, pratiqués dans tous les départements, on s'exerce à des formes traditionnelles telles que la boule nantaise et surtout la boule de fort, pratiquée sur 95 terrains dans le nord du Maine-et-Loire et dans le sud de la Sarthe. De coût modeste, le boulodrome offre un ratio d'équipement par licencié très favorable : sept fois supérieur à celui des terrains de football, trois fois à celui des terrains de tennis.

De grandes installations pour accueillir pratiquants et spectateurs

La région est assez bien dotée en installations permettant d'accueillir des manifestations sportives de niveau national. Ainsi, on dénombre quatre stades de football dont

les tribunes permettent d'accueillir plus de 10 000 spectateurs, soit dans chacune des villes de la région hébergeant un club ayant appartenu à la première division nationale au cours des vingt dernières années. En 2010, Le Mans disposera d'un nouveau stade de 25 000 places. Trois salles de sports peuvent accueillir plus de 4 000 spectateurs, en particulier pour des matches de basket professionnels au Mans, à Cholet et à Nantes.

Par ailleurs, cinquante et un hippodromes sont recensés en Pays de la Loire, soit plus d'un cinquième des hippodromes français. Les départements de la Mayenne et de Maine-et-Loire ont particulièrement investi dans le sport et le domaine équestre : le premier a même fait d'un cheval ailé son emblème et c'est dans le second que se situent l'École Nationale d'Équitation et le Cadre Noir de Saumur.

Les onze vélodromes de la région, soit 13 % des vélodromes nationaux, illustrent la tradition du cyclisme dans l'Ouest. Un bon nombre d'entre eux n'est cependant plus utilisé que très épisodiquement. Les cinq circuits de vitesse automobile sur bitume, dont celui des 24 heures du Mans, représentent 9 % des circuits nationaux de ce type.

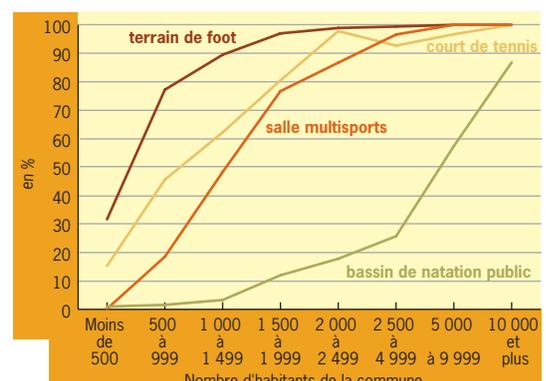
Avec 42 golfs comportant au moins un parcours 9 trous dont 24 offrent aussi 18 trous, la région affiche un taux d'équipement proche de la moyenne mais un effectif de licenciés un peu en retrait. Les parcours de golf sont soumis, pour leur implantation, à des contraintes parfois contradictoires d'espace et de proximité des utilisateurs : zones touristiques ou grandes villes. C'est ainsi qu'en Vendée, les golfs sont tous situés à proximité du littoral. En Loire-Atlantique, ils se localisent préférentiellement à l'ouest et aux environs de l'agglomération nantaise.

Lien entre nombre d'équipements et nombre de licenciés pour les principaux sports pratiqués

	Pays de la Loire		France
	Part dans le total national des licenciés en 2006 (en %)	Nombre d'équipements pour 10 000 licenciés	
Terrains de football	7,5	176	177
Terrains de petits jeux collectif (*) : - salles - terrains extérieurs	9,6	119	174
Courts de tennis	4,9	428	378
dont terrains couverts		63	53
Salles de dojo (judo, karaté, arts martiaux)	4,9	66	68
Équipements équestres	5,5	273	197
Salles de tennis de table	10,8	140	127
Terrains de boules et pétanque	3,4	1 307	558
Bassins de natation	4,9	418	238
dont bassins couverts		154	100
Équipements d'athlétisme	6,9	443	473
Salles de gymnastique sportive	4,7	165	108
Pas de tir et de tir à l'arc	3,8	450	257
dont tir à l'arc	5,8	373	333

(*) basket, handball, volley-ball, volley-ball de plage
Sources : DRJS, recensement des équipements sportifs septembre 2008 ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2006
Champ : France métropole

Proportion de communes équipées selon le nombre d'habitants



Sources : DRJS, recensement des équipements sportifs, septembre 2008

Grandes installations sportives

	Pays de la Loire	France métropolitaine	Part des Pays de la Loire (en %)
Stades de football (+ 10 000 places) - La Beaujoire (Nantes - 38 000 places), - Jean Bouin (Angers - 13 000 places), - Léon Bollée (Le Mans - 13 000 places), - Francis Le Basser (Laval - 11 000 places)	4	51	7,8
Salles de sports (+ 1 000 spectateurs) dont : - Antarès (Le Mans - 6 000 places) - La Meilleraie (Cholet - 5 200 places) - Beaulieu (Nantes - 4 500 places)	20	254	7,9
Bassins de natation olympiques (50 mètres) dont bassins couverts	8 4	135 80	5,9 5,0
Aires de sports de glace	8	181	4,4
Hippodromes	51	238	21,4
Golfs 9 et 18 trous dont : 24 golfs de 18 trous	42	706	5,9
Circuits de vitesse	5	58	8,6
Vélodromes	11	87	12,6
Stades d'athlétisme de compétition	6	76	7,9

Sources : DRJS, recensement des équipements sportifs, septembre 2008

Les espaces et sites de sports de nature

Les espaces, sites et itinéraires de sports de nature se composent principalement de sites de plein air, naturels ou aménagés, relatifs aux activités aquatiques et nautiques, au cyclisme, aux activités aériennes, à l'activité équestre ainsi qu'aux activités liées à la randonnée et à la montagne. Ils excluent d'autres équipements de plein air comme les parcours de golf. Les équipements sont extrêmement hétérogènes : ils vont de la boucle de randonnée pédestre au port de plaisance, en passant par les pistes de bi-cross, les aires de décollage ou d'atterrissage, les structures de tourisme équestre. L'hétérogénéité de ces équipements, tant en termes de coûts d'investissement ou de gestion que de nombre d'utilisateurs, ainsi que leur inégal recensement selon les régions, rend difficile les comparaisons entre régions ou même entre les différents espaces au sein de la région. C'est la raison pour laquelle la plupart des éléments comparatifs de cet article se font sur les équipements hors sports de nature.

Les équipements de sports de nature représentent 24 % des équipements sportifs en France, 18 % en Pays de la Loire. Les Pays de la Loire arrivent en septième position pour le nombre d'espaces et sites de sports de nature. Les deux types d'équipement de sports de nature les plus répandus sur le plan national sont les cavités de spéléologie (32 500 recensées) et les boucles de randonnée (23 900), de longueurs très variables. 4 800 kilomètres de sentiers de randonnée sillonnent ainsi la région.

Les équipements régionaux se caractérisent par leur diversité même si, du fait de son relief, la région n'offre pas d'équipement de ski et ne recense qu'un seul site de spéléologie. La région occupe une position favorable dans les domaines des activités aquatiques et nautiques, en lien avec les nombreux cours d'eau et étendues d'eau disponibles : baignades aménagées, sites de pêche, stades d'aviron ou de canoë-kayak, zones de mouillage. Avec 46 ports de plaisance, elle est néanmoins très largement dépassée par la Bretagne, qui en compte plus de 300. Elle se situe en très bonne position pour les sites de char à voile, avec 16 sites sur 57. Elle dispose de 9 % du parc français de pistes d'ULM avec 21 pistes, mais est relativement pauvre en aires de décollage et d'atterrissage pour les activités aériennes. Dans ce secteur, la région Rhône-Alpes se réserve la part du lion avec 458 aires, soit le quart des équipements.

Au regard de sa disponibilité en espaces verts, ses structures de tourisme équestre restent modestes. Elle dispose néanmoins de la deuxième place en nombre de parcours de cross équestre avec 52 équipements. Enfin ses équipements de cyclisme sont bien présents, en particulier les pistes de bi-cross : 16 % des équipements nationaux.

Pour en savoir plus :

Le Ministère chargé des sports avec l'appui du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a initié, à l'été 2004, une démarche de recensement de l'intégralité des équipements sportifs sur le territoire. Le recensement des équipements sportifs (RES) est d'abord une photographie quantitative des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques décrits à travers une centaine de variables permettant d'identifier ses caractéristiques principales. Les données de la base font l'objet d'une actualisation permanente.

Le champ inclut tous les équipements qui permettent une activité, y compris les salles privées de remise en forme à caractère commercial, les établissements scolaires, les campings privés et les hôtels - si les équipements détenus sont accessibles à des personnes non-clientes de l'établissement, les espaces, sites et itinéraires de nature. En revanche, ont été exclus du recensement les équipements privés à usage familial, ceux relevant des ministères de la Défense, de la Justice et de l'Intérieur, les centres de cure, centres de thérapie ainsi que des équipements de loisirs comme les mini-golfs.

Outre leur localisation, le RES permet d'obtenir une cartographie des équipements qui donne un premier niveau de caractéristiques techniques (sur l'aire d'évolution, le nombre de vestiaires, le nombre total de places assises en tribunes/gradins, l'année de mise en service, etc.), de caractéristiques d'usage en décrivant les types d'activités sportives pratiquées et praticables, le niveau de compétition, ainsi que le niveau fédéral attribué à l'équipement. Le RES est une base de données accessible à tous et plus particulièrement aux acteurs du sport, notamment les collectivités territoriales et le mouvement sportif. Les informations sont disponibles sur le site : www.res.jeunesse-sports.gouv.fr

Direction régionale de la jeunesse et des sports des Pays de la Loire, direction départementale de la Loire-Atlantique
Avenue François Broussais - B.P 62535 - 44325 NANTES CEDEX

Football, basket-ball et tennis de table : sports en tête dans les Pays de la Loire - Informations statistiques, n° 305, septembre 2008

Pour les bassins de natation olympiques (50 mètres), la situation est moins positive : huit équipements seulement en Pays de la Loire, dont quatre couverts à Nantes, Angers et Châteaubriant, mais aucun qui ne permet l'accueil de compétition internationale. Les huit aires de sports de glace sont elles aussi en nombre limité, compte tenu du nombre d'habitants de la région. On dénombre également six stades d'athlétisme permettant l'accueil de compétitions, mais les athlètes de la région ne disposent pas de stade d'athlétisme couvert.

Les communes possèdent les trois quarts des équipements

Plus de quatre équipements sportifs sur cinq sont des équipements publics. Les principaux propriétaires sont les communes. La part du secteur privé est néanmoins un peu plus importante en Pays de la Loire que la moyenne nationale : 20 % contre 14 %. Le nombre d'équipements des établissements d'enseignement privé ou appartenant à des associations ou au secteur privé commercial y est en effet plus élevé. ■

Principaux équipements de sports de nature

Types d'équipements	Nombre d'équipements		Part Pays de la Loire (%)
	Pays de la Loire	France	
Cyclisme			
Piste de bi-cross	151	960	15,7
Terrain de trial	5	69	7,2
Activités équestres			
Structure de tourisme	71	1 138	6,2
Parcours de cross	52	602	8,6
Activités aériennes			
Aire de décollage et atterrissage	45	1 740	2,6
Piste d'ULM	21	245	8,6
Activités aquatiques et nautiques			
Baignade aménagée	146	1 221	12,0
Port de plaisance	46	794	5,8
Site de plongée	15	895	1,7
Stade d'aviron	9	151	6,0
Stade de canoë-kayak de vitesse	8	110	7,3
Site de pêche	149	1 780	8,4
Autres			
Boucles de randonnée	2 303	23 907	9,6
Site d'escalade	33	3 613	0,9
Site de char à voile	16	57	28,1

Source : DRJS, recensement des équipements sportifs, septembre 2008

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF
Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Véronique REMONDINI

MISE EN PAGE
Annick HARNOIS

IMPRIMEUR
La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Photos : INSEE
Dépôt légal 4^e trimestre 2008 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU07244
© INSEE Pays de la Loire - Novembre 2008

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452

(0,15 € la minute)